



CONFERENCE MENAREC 5

Intervention du Secrétaire Général

Messieurs les Ministres,

Messieurs les secrétaires généraux et directeurs,

Mesdames et Messieurs,

Je souhaite tout d'abord remercier les organisateurs de cette importante conférence pour leur invitation et pour l'opportunité qui m'est donnée d'exposer devant vous **la vision et l'action de l'UPM concernant la coopération régionale dans le domaine des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique.**

L'Union pour la Méditerranée participe en effet aujourd'hui pour la première fois à cette conférence et nous sommes convaincus que les travaux de ces deux jours imprimeront une dynamique nouvelle pour la réalisation et la mise en œuvre accélérée des stratégies dans les domaines des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique.

Mon intervention sera articulée autour de deux axes :

- la présentation de l'UPM comme espace de coopération régionale ;
- l'action de l'UPM dans les énergies renouvelables

L'UPM qui rassemble 43 pays, les pays membres de l'Union Européenne et les pays partenaires riverains de la Méditerranée, est un cadre privilégié pour le dialogue et pour une collaboration plus poussée entre les deux rives de la Méditerranée. Les chefs d'états et de gouvernement lui ont confié, lors du sommet du 13 juillet 2008 à Paris, la mission de



promouvoir des projets concrets de développement, susceptibles de bénéficier aux populations de la région.

Aujourd'hui, et dans le contexte des mutations profondes que vit notre région et en s'inscrivant dans les évolutions structurelles de l'économie mondiale, il est impératif pour notre région de se doter d'un cadre d'action de coopération régionale basée sur une vision stratégique et des projets concrets. **C'est tout le pari que fait l'UPM aujourd'hui et on le verra dans un cadre plus illustré encore dans le secteur de l'énergie.**

L'instrument régional privilégié qu'est donc aujourd'hui l'UPM a adopté un mode de fonctionnement paritaire, autour du principe de « responsabilité partagée » qui permet à chacun au Nord comme au Sud de s'impliquer dans l'avancée de projets que nous avons identifiés ensemble. Nous bénéficions de surcroît de l'appui déterminé des institutions européennes qui ont pris, le 1^{er} mars dernier, à la suite de la France, la coprésidence Nord de l'Union pour la Méditerranée (la coprésidence Sud sera de son côté pourvue prochainement je l'espère). Cette nouvelle gouvernance et l'implication désormais directe des institutions européennes -Service extérieur, Commission européenne, Conseil- met en évidence de nouvelles synergies et conforte UPM comme acteur privilégié de la coopération régionale. Cette dynamique politique accompagne de façon opérationnelle celle des Etats membres.

C'est dans ce contexte que **le Secrétariat de l'UPM développe, conformément à son mandat, une action déterminée dans des secteurs clés pour la région**, les transports, l'énergie, l'eau, la recherche, l'emploi, entre autres, et dans des projets **de taille certes variable** (du grand plan solaire à des micro-projets sur l'emploi) mais qui ont tous en commun d'être indispensables à l'avenir de la région. **Nous agissons dans l'identification des projets, l'assistance technique aux promoteurs, le montage financiers avec notre réseau d'institutions financières internationales, les financements bilatéraux et l'implication croissante du secteur privé et nous veillons enfin au monitoring de la mise en œuvre du projet.**

Je voudrais citer ici deux exemples concrets de projets sur lesquels nous travaillons mais il y en a bien entendu plusieurs :

- le projet d'usine de **dessalement d'eau pour la population de Gaza** : plus de 350 Millions d'Euros avec un impact régional et politique qui n'aura échappé à personne ;



- la réalisation **de la section centrale de l'autoroute trans-maghrebine**, qui relira je l'espère de tout cœur Casablanca à Alger et à Tunis.

Parmi les grands secteurs sur lesquels nous travaillons et les projets stratégiques figurent bien entendu les énergies renouvelables et le PSM.

Je voudrais aborder notre vision et action dans ce secteur en quatre points :

- Le développement des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique est à la fois un défi et une opportunité pour la Méditerranée ;
- Le contexte actuel est porteur ;
- Le Plan Solaire Méditerranéen, le PSM, est un projet majeur de l'UPM qui offre l'occasion de mettre en place un véritable partenariat méditerranéen dans un domaine stratégique.
- Le Secrétariat de l'UPM s'emploie à mettre en œuvre le PSM en relation étroite avec l'ensemble des acteurs.

I/La production d'Énergie Renouvelable constitue à la fois un défi et une opportunité pour la Méditerranée :

La production d'électricité des pays du sud et de l'est de la Méditerranée est à plus de 80% d'origine fossile et le reste est principalement d'origine hydraulique.

La demande d'électricité y croît de 6 à 7 % par an. Cela signifie un triplement des besoins dans 20 ans et la nécessité de mettre en service une capacité de production supplémentaire de 200 GW, à comparer à 120 actuellement, à l'horizon 2030.

Le développement des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique est donc une nécessité incontournable dans la région méditerranéenne.



Le pourtour méditerranéen, dispose d'un potentiel considérable pour le développement des énergies renouvelables (irradiation solaire élevée, conditions souvent exceptionnelles pour l'éolien, surfaces disponibles considérables...) qui peut permettre à la fois de contribuer à satisfaire une demande interne en forte croissance et d'exporter de l'électricité verte vers l'Europe.

Mais le moment est particulièrement favorable. Les énergies renouvelables, en particulier éolienne et solaire, se développent rapidement, les coûts diminuent. **L'éolien est déjà, dans certains cas, compétitif par rapport aux énergies fossiles, ce sera sans doute également le cas du solaire photovoltaïque dans les prochaines années.** Les pays les plus activement engagés dans le développement des énergies renouvelables sont des acteurs essentiels pour le développement des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique dans la région méditerranéenne. Je pense notamment ici à l'Allemagne, je me rendrai d'ailleurs prochainement à Berlin pour poursuivre nos travaux avec nos partenaires allemands.

II/ Le contexte actuel est porteur :

L'Union européenne a lancé une politique ambitieuse de lutte contre le changement climatique et a, à cet effet, adopté le Paquet Climat Energie : Réduction de 20-30% des émissions de CO₂. Dans ce cadre, la proportion d'énergies renouvelables a été fixée à 20%, tout cela d'ici à 2020.

L'utilisation de mécanismes flexibles permettant un meilleur rapport coût / efficacité est un élément clé de l'approche européenne pour atteindre ces objectifs ce qui devrait favoriser les exportations d'électricité verte des pays du sud de la Méditerranée vers l'Europe.



Le Conseil des Ministres Energie de l'UE a adopté le 24 novembre 2011 des conclusions proposant un partenariat euro-méditerranéen de l'énergie centré sur l'électricité et les énergies renouvelables, dans le cadre de l'UpM et du PSM.

De l'autre côté de la Méditerranée, de nombreux États ont également lancé des stratégies ambitieuses visant à développer les énergies renouvelables, à augmenter l'efficacité énergétique et à atténuer le changement climatique et se sont fixés des objectifs chiffrés de moyen-long terme en ce sens.

III/Le PSM est un domaine clé pour l'UPM

La Déclaration de Paris fait des énergies renouvelables l'un des 6 domaines prioritaires de l'UpM et donne au Secrétariat la tâche d'explorer la faisabilité, la création et le développement d'un Plan Solaire Méditerranéen.

Il s'agit de développer, à une large échelle et à des conditions économiquement soutenables, les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique dans la région méditerranéenne et plus particulièrement dans les pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée. Le PSM a donc 4 objectifs principaux :

- Parvenir, à l'horizon 2020, à une capacité installée de 20 GW d'électricité d'origine renouvelable, principalement éolienne et solaire ;
- Exporter vers l'Union européenne une partie de l'électricité ainsi produite pour favoriser la réalisation de projets rentables et durables.
- Promouvoir la maîtrise de la demande d'énergie et l'efficacité énergétique dans tous les pays de la région.
- Créer des emplois et des capacités industrielles dans les pays sud-méditerranéens



IV/ Le Secrétariat agit comme un catalyseur créant des plateformes de travail où se réunissent les acteurs clefs dans la région.

- Il travaille avec l'ensemble des acteurs à la définition d'un cadre partagé, le Master Plan, qui sera soumis à l'approbation des états membres l'année prochaine. Il a constitué à cet effet, avec l'ensemble des partenaires des groupes de travail et un comité des experts nationaux PSM qui se réunissent régulièrement. Le Master Plan est organisé autour de 5 problématiques clés :
 - o cadre politique et réglementaire
 - o Moyens de financement adéquats
 - o Transmissions physique et infrastructures de stockage
 - o Energie renouvelable comme catalyseur industriel
 - o Transfert de know-how et de capacité de développement
- Un autre axe majeur est l'identification et le soutien de projets pilotes présentés par les Etats membres et les promoteurs privés; (Projets de Tunisie, Jordanie, Egypte)
- Enfin, nous préparons des propositions sur des mécanismes de financement et garanties innovants. Une étude sur un mécanisme de couverture des risques politique et réglementaire (MSP risk sharing facility) a été engagée.

Mesdames et Messieurs,

Notre action est par définition participative et collective. L'UPM se veut être un espace de dialogue et d'action. C'est la raison pour laquelle nous scellons des partenariats institutionnels avec les acteurs impliqués comme nous dans la réalisation des grands objectifs stratégiques de la région. Ainsi, nous signons aujourd'hui des MOU avec Desertec Industrial Initiative et l'Observatoire Méditerranéen de l'Energie. Ces signatures interviennent après d'autres MOUs conclus avec Medgrid et RCEE du Caire. Notre objectif



est de créer les conditions d'une mobilisation collective des énergies pour que notre action commune soit efficace et que nous puissions relever les défis d'une croissance durable dont nous savons que c'est la clé pour l'avenir de l'économie mondiale et pour celui de nos sociétés.